

NOTE D'ORIENTATION

Analyse de l'impact de la pandémie COVID 19 sur l'économie
de la Région de l'Oriental et proposition d'un plan de relance

30 MAI 2020

DOCUMENT ELABORÉ PAR :



المركز الجهوي للاستثمار - جهة الشرق
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL

INTRODUCTION

Le monde connaît aujourd'hui une crise sans pareil. La propagation rapide du Covid-19 que traverse la planète depuis le début de l'an 2020 a exigé l'instauration d'un confinement des populations comme une mesure prioritaire pour cerner la pandémie. **Ce confinement a impliqué naturellement un arrêt brutal des activités économiques impactant d'une façon très forte les économies les plus puissantes comme celles les plus vulnérables.**

En effet, il y a quelques mois, le FMI tablait sur une croissance positive du PIB de plus de 160 pays membres en 2020. Aujourd'hui, c'est bien le contraire et plus de 170 enregistreront une récession économique.

Au Maroc, Bank Al Maghreb estimait une croissance de l'ordre de 3,8% du PIB en 2020. Dans le contexte de confinement - établi à deux mois -, tout scénario de croissance économique paraît arbitraire. En l'absence de visibilité quant à l'évolution de la situation sanitaire, plusieurs institutions nationales et internationales ont publié leurs estimations de la croissance du PIB en 2020. Celles-ci varient dans une fourchette assez large allant d'une récession de -3,5% à une croissance positive de 2,5%.

Deux rapports ont été publiés par Attijari Global Research en Avril 2020 « Maroc : les scénarii économiques de l'impact de la pandémie COVID-19 » et « crise sanitaire covid-19 : des lueurs d'espoir au bout du tunnel ». Les deux études présentent une instrumentation économétrique intéressante pour prédire l'impact du virus et mettent en relief les grandes tendances sectorielles induites par cette crise sanitaire.

Le Maroc n'a pas vécu beaucoup d'exemples de crises pandémiques qui se comparent au COVID-19, néanmoins, et par analogie, il a été traversé par des phénomènes conjoncturels comme la crise financière internationale de 2007 et 2008, qui peut être assimilée au cas de cette pandémie en termes d'ampleur conjoncturelle et d'impact sur les partenaires commerciaux, les canaux de transmission et les secteurs pénalisés. En effet, bien que le système financier marocain n'ait pas pâti à cette crise financière, la sphère réelle, quant à elle,

a ressenti l'impact de la récession qu'ont connu les principaux partenaires économiques du Maroc, notamment la France et l'Espagne. Quatre principaux domaines ont été directement impactés par la crise : les échanges commerciaux, l'activité touristique, les transferts des MRE et les flux de capitaux dont les IDE.

Le Royaume, qui a pris très rapidement la décision d'instaurer l'état d'urgence sanitaire n'est pas épargné de l'impact de cette pandémie sur son économie avec toutes les retombées négatives attendues sur la croissance, le chômage et la poursuite de ses politiques publiques. Plusieurs mesures budgétaires, financières, sociales et fiscales ont été mises en place pour contrecarrer de manière anticipée les difficultés économiques et sociales et aussi pour limiter les répercussions du ralentissement drastique de l'activité. Il s'agit d'un package de mesures qui devrait permettre au tissu économique de mieux gérer cette période de crise en attendant la reprise des activités après la levée de l'état d'urgence sanitaire.

Au-delà des efforts louables fournis jusqu'à présent, il convient de se pencher sur un avenir fortement impacté par cette crise*. La reprise de la machine économique sera difficile et l'Etat serait amené à intervenir certainement, encore une fois, pour soutenir son économie dans un contexte mondial de récession à travers des politiques monétaires, budgétaires et financières appropriées. Que notre économie puisse ou non éviter la récession, le chemin de retour à la croissance dans le contexte du COVID-19 dépendra d'une série d'hypothèses, telles que la saisonnalité du virus, du fait que le choc se présente sous forme d'un pic ou qu'il dure dans le temps, impliquant des dommages structurels ou encore de l'amplitude de retard de reprise de la demande. Quid aussi de l'économie de la Région de l'Orient. Une économie qui succombait avant la crise aux maux du déclin du secteur minier, à sa dépendance pluviométrique, à sa position géographique éloignée du centre économique du pays, à ses frontières fermées et à la faible capacité de ses secteurs productifs à générer de la valeur.

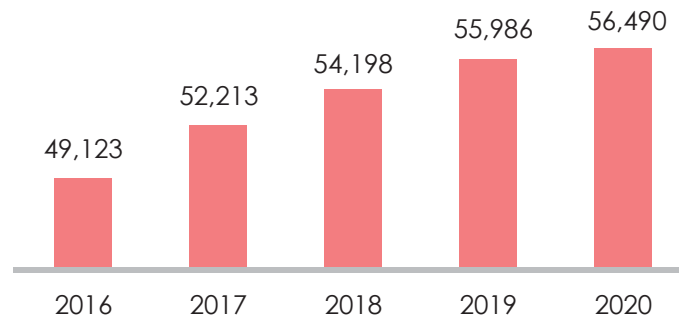
* Fitch ratings a abaissé les perspectives de la note du Maroc à négatives et prédit une forte contraction du PIB, une augmentation des déficits extérieurs & budgétaires et des ratios de dettes.

ZOOM SUR L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

1. Produit Intérieur brut régional -PIBR-

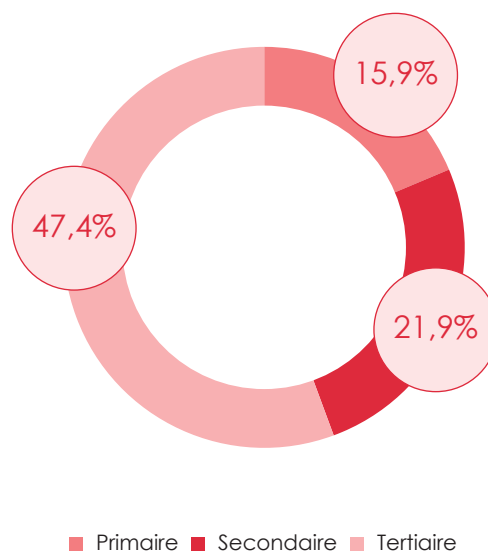
Avec un PIB de 54.198 MDH en 2018 et 55.986 MDH en 2019, la Région contribue avec 4,9% dans la création de la richesse nationale selon les rapports des comptes régionaux du HCP.

Avec un taux de croissance post-covid de **0,9% en 2020** retenu par le scénario le plus probable sur le rapport d'Attijari Global Research, **le PIB de la Région de l'Oriental est estimé à 56.490 MDHs en 2020.**



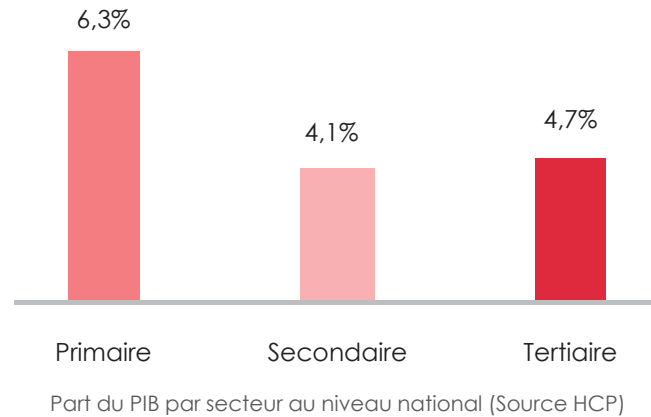
Evolution du PIB de la Région de l'Oriental de 2016 à 2019 (source HCP) et estimation de son évolution en 2020 (source CRIO).

47,4% de la richesse créée au niveau de la Région provient du secteur tertiaire suivi par le secteur secondaire qui contribue à 30% du PIB. 16% est créée par le secteur primaire.

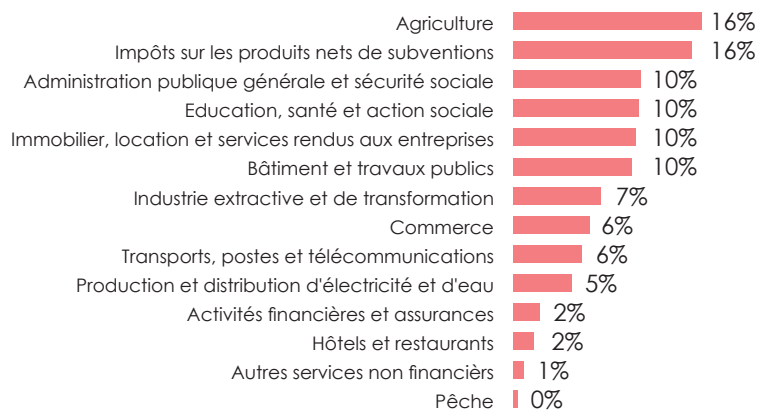


Contribution des secteurs au PIB Régional (Source HCP)

S'agissant de la part de chaque secteur dans le PIB national, le secteur primaire de la Région de l'Oriental contribuera à hauteur de 6,3% de la richesse primaire créée au niveau du Royaume. La part du secteur secondaire est de 4,1% tandis que les activités tertiaires contribuent par 4,7% à la richesse tertiaire nationale.



Concernant la contribution des secteurs d'activité dans le PIBR estimée de 2020, l'agriculture vient en première position avec 16%, suivie de l'immobilier & location ainsi que par le BTP par 10%. L'industrie extractive et de transformation représentent 7% puis le commerce avec 6%. Celle de l'hôtellerie et de la restauration est limitée à 2%.



Distribution du PIB par secteur (Source HCP)

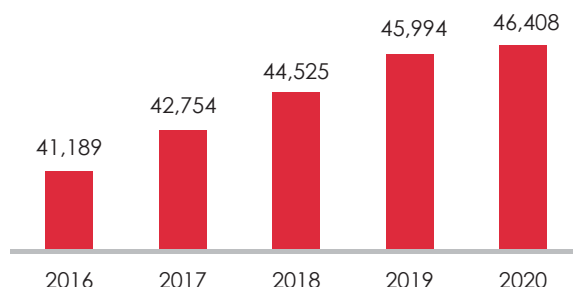
Le secteur tertiaire qui contribue de façon significative dans la richesse de la Région de l'Oriental est largement touché par la pandémie. En particulier le commerce (hors alimentation), l'hôtellerie, les agences de services (transport, agences de voyages et d'événementiel, imprimeries), les cafés & restaurants, les services aux personnes, les fonctions libérales. A titre indicatif, l'arrêt des activités touristiques dans les villes de Saïdia et Oujda engendrera une perte estimée à 232.000 nuitées soit un CA de 0,7MM DH.

Les entreprises opérant dans le secteur secondaire n'ont pas été épargnées par cette crise, notamment, dans les domaines du textile, BTP et industrie de transformation.

La récente pluviométrie laisse présager une saison agricole similaire à 2019.

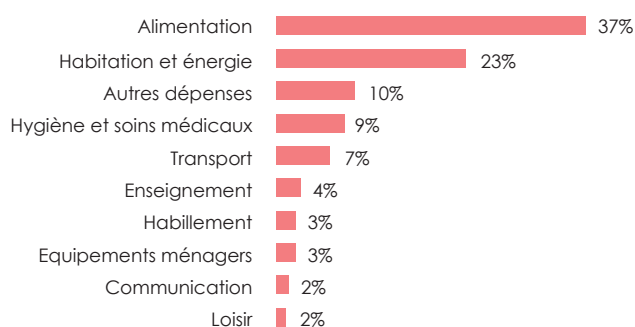
2. Dépenses de consommation des ménages

Les dépenses de consommation finale des ménages sont estimées à 46,4 milliards de DHs en 2020, ce qui représente 82% du PIB avec une contribution de 7% au total des dépenses au niveau national.



Dépenses de consommation des ménages en MDHs de 2016 à 2019 (source HCP) et son estimation pour 2020 (source CRIIO).

Le nombre de ménages dans la Région de l'Oriental en 2020 est estimé à 524.271 ménages soit un PIB/ménage de l'ordre de 107.750 DH/an et des dépenses par ménage de l'ordre de 88.514 DH/an. Pour la composition du panier des ménages de la Région de l'Oriental entre la période de 2016 à 2019, l'alimentation occupe la première position avec 37% des dépenses suivie de l'habitation et de l'énergie avec 23% des dépenses. Quant à l'habillement, les ménages lui consacrent 3% de leurs dépenses. Le transport consomme 7% et le tourisme et loisir représentent 2%.



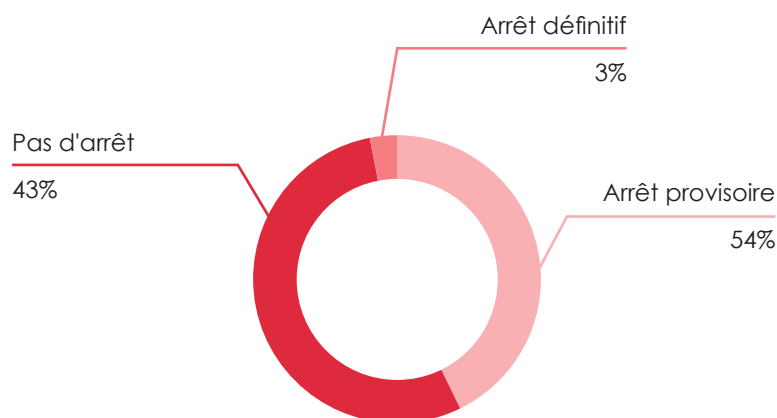
Répartition du panier des ménages (Source HCP)

Le confinement favorisera davantage l'augmentation de la consommation en alimentation et biens d'hygiène et de soins médicaux au dépend de l'habillement et des équipements ménagers. La proportion d'épargner de la classe moyenne est susceptible d'augmenter.

3. Emploi et Chômage

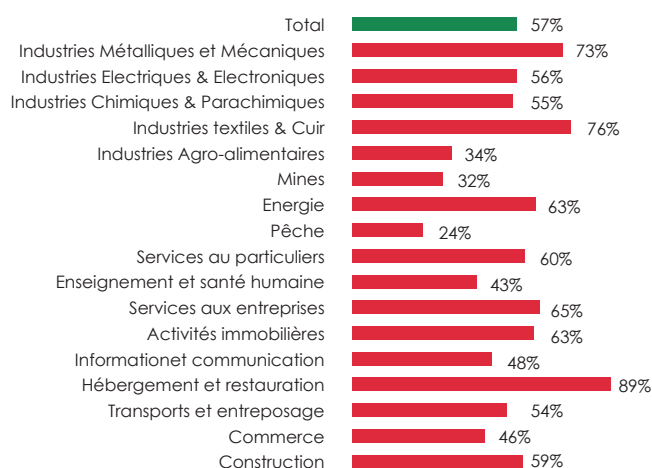
Selon les rapports du HCP, le taux de chômage dans la Région de l'Oriental s'est stabilisé à 13,8% avec une diminution de 1,8 point par rapport à celui de 2018. En 2020 le taux de chômage va atteindre des niveaux plus élevés suite à l'arrêt d'activité imposé par les mesures sanitaires prises par l'Etat.

Selon une étude menée dernièrement par le HCP sur l'impact immédiat de la pandémie sur la situation des entreprises, 57% ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités. 3% ont déclaré un arrêt définitif et 54% un arrêt total.



Situation de l'activité des entreprises (source HCP)

Selon cette étude, les secteurs les plus touchés sont l'hébergement et la restauration avec 89% de sociétés en arrêt, les industries textiles et cuir avec 76% et les industries métalliques avec 73%.



Proportion des entreprises en arrêt provisoire ou définitif par secteur d'activité

L'impact sur l'emploi selon l'enquête aboutit à une réduction de 20% de la main d'œuvre avec 21% chez les TPE, 22% chez les PME et 19% chez les grands comptes.

Les secteurs les plus touchés seraient principalement les services avec une réduction de 17,5% de l'emploi suivis du secteur industriel avec 22% de la main d'œuvre réduite. Le secteur de la construction aurait enregistré 24% de réduction de l'emploi.

Par branche d'activité, l'étude du HCP estime la réduction des emplois au sein de l'industrie de l'habillement à 34%. La branche de l'hébergement aurait enregistré 31% de réduction. La construction et le secteur du BTP enregistreraient 27% des effectifs réduits et finalement la restauration avec 26%.

Quant aux entreprises ayant gardé leurs activités, qui représentent 43% du total interrogés, 81% ont dû réduire leurs productions de plus de 50%.

Il ressort de cette étude que 49% des TPME auraient réduit leurs activités à cause de la pandémie. Par secteur d'activité, 62% des entreprises, qui sont encore en activité dans le secteur de la construction, auraient dû réduire leur production. D'autres secteurs auraient également été touchés par ce repli, notamment, le secteur de l'hébergement et la restauration (60%), les industries chimiques et para chimiques (52%), le transport et entreposage (57%) et l'industrie du textile et du cuir (44%). Quant aux entreprises d'export, 18% de l'effectif actif a été réduit.

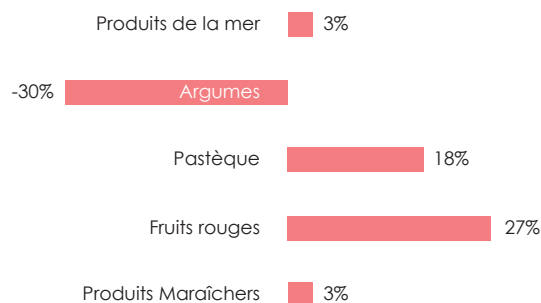
La reprise graduelle des activités du tissu économique de la Région de l'Oriental, composé à presque 100% de TPME, devrait permettre de revenir à la situation normale vers le 4ème trimestre 2020. Cette reprise est tributaire de l'investissement public (BTP et activités annexes) et des commandes extérieures (textile, offshoring, extraction minière, produits agricoles). La reprise est tributaire également de la capacité des entreprises à faire face à la baisse des Chiffres d'Affaires engendrée depuis le début de l'année et particulièrement depuis le confinement (tourisme et activités annexes, commerce hors alimentation). Des mesures d'accompagnement doivent être mises en place pour éviter l'augmentation du chômage voire la faillite des entreprises.

4. Les exportations.

Avec les restrictions actuelles adoptées par la majorité des pays à l'échelle internationale, l'étude réalisée par le HCP estime que 67% des entreprises exportatrices auraient été impactées. Une entreprise sur 9 aurait arrêté définitivement son activité. 5 sur 9 de ces entreprises auraient procédé à un arrêt temporaire des activités et un tiers reste en activité avec une réduction de production.

Cependant, les activités de l'exportation des produits alimentaires et maritimes se maintiennent et se déroulent dans de très bonnes conditions.

Les exportations des produits maraîchers et produits de la mer ont enregistré en Avril 2020 une croissance de +3% par rapport à la saison précédente. Pour les fruits rouges, la croissance des exportations est de l'ordre de +27%. Les agrumes par contre ont affiché un repli de -30% à cause du recul de la production mais la valeur des exportations a maintenu un bon niveau grâce à la bonne tenue des prix sur le marché international.



Croissance des exportations des produits agroalimentaire

Hormis le textile, les exportations de la Région de l'Oriental en produits agricoles bruts ou transformés et en produits miniers se déroulent dans des conditions normales.

5. Les Transferts des MRE :

La conjoncture défavorable chez les partenaires, fortement affectés par la propagation de la pandémie du covid-19 et les dégâts associés, particulièrement d'ordre sanitaire et économique, devrait impacter d'une manière accentuée le flux global des transferts des MRE. Il est prévu un recul de 30% des transferts des MRE en 2020 soit une baisse de 18,3MMDH au niveau du Maroc (d'après une note de la CDG).

La Région de l'Oriental serait largement affectée eu égard au nombre important des MRE originaires de la Région. Les transferts des MRE soutiennent un nombre important de familles dont certaines sont sans revenus.

6. Le secteur informel:

La Région de l'Oriental compte environ 125.000 personnes qui travaillent dans le secteur de l'informel. Cette population est composée d'artisans (12.500), commerçants (75.000) et prestataires de services (37.500). Il s'agit d'environ 90 profils d'activités et des métiers.

L'impact de la pandémie sur les secteurs productifs élargira davantage la sphère de ce secteur (l'arrêt d'activité et les licenciements encourageront les personnes à s'activer davantage dans ce secteur).

MESURES STRUCTURELLES POUR SURPASSER LA CONJONCTURE ACTUELLE ET RELANCER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Le phénomène conjoncturel de la pandémie est venu aggraver l'état de santé de l'économie de la Région de l'Oriental qui souffrait d'un manque d'attractivité et de compétitivité. Les investissements publics colossaux injectés dans la Région de 2003 à 2019 n'ont pas stimulé l'effet de levier attendu pour booster le secteur privé. A fiscalité, taux bancaires, et coûts de MOD similaires aux centres économiques du Royaume, la Région souffre de son éloignement (facture logistique), de son marché étroit et de ses frontières fermées. Pour assurer une relance économique de la Région, nous proposons 6 mesures structurelles qui tout en permettant de surpasser la conjoncture actuelle, hisseront la Région dans les rangs des régions créatrices de richesse et de l'emploi.

1. Accélérer l'approbation de la charte d'investissement pour relancer l'économie dans la Région de l'Oriental

La philosophie de la charte d'investissement devrait être revue en profondeur pour prendre en considération les spécificités régionales. La Région de l'Oriental est à décréter parmi les régions défavorisées et devrait bénéficier d'un régime fiscal attractif et d'un système de subvention efficient orienté pour valoriser son potentiel et ses vocations tout en prenant en considération les freins de son décollage économique, notamment, son éloignement.

2. Déconcentrer la gestion des fonds d'appui pour favoriser l'investissement privé dans la Région de l'Oriental

L'investissement privé dans la Région de l'Oriental semble être écarté des subventions prévues par l'Etat. Soit parce que les entreprises de la Région opèrent dans des secteurs non concernés par le système subventionnel soit parce que l'investissement n'atteindra pas les seuils conventionnels. La déconcentration de la gestion des fonds permettra une meilleure adaptation des allocations aux besoins réels de l'économie régionale.

3. Politique monétaire et financière adaptées aux besoins des entreprises de la Région de l'Oriental

Le concours bancaire à l'économie devrait faire valoir une ingénierie financière adaptée au contexte. Les entreprises de la Région de l'Oriental ont besoin, pour rattraper les pertes de Chiffres d'Affaires cumulées durant cette année et redémarrer leurs activités de production ou de services, de crédits de trésorerie et d'investissement en raison de la faiblesse de leurs capitaux propres. Pour éviter le déséquilibre bilanciel des entreprises, qui devront faire face aux charges de trésorerie

mais aussi aux charges d'amortissement ou encore aux remboursements des échéances de crédits à LMT, les banques ont toujours la possibilité de rééchelonner les dettes avec des délais de grâce ou encore de les convertir en crédit in fine. En faisant éloigner les maturités des crédits en fonction des circonstances des entreprises, les banques donneront de l'oxygène aux entreprises sans augmenter significativement l'encours des crédits (capital déjà engagé) et sans demander des garanties supplémentaires.

Autant les conditions de taux et de garantie sont bonifiées et souples autant les entreprises peuvent démarrer rapidement leurs activités.

4. Création d'un fonds d'appui aux entreprises en difficulté, notamment, les TPME « Fonds Moussahaba مصاحبة » à l'échelle régionale

L'Etat va certainement appuyer les entreprises en difficulté pour éviter la perte de l'emploi. Les secteurs les plus touchés par la crise au niveau de la Région de l'Oriental (tourisme, textile) vont certainement être pris en charge par l'Etat. Le tissu économique de la Région de l'Oriental composé des TPME, dont les activités sont disparates, peuvent être écartées du microscope de la politique budgétaire de l'Etat : industrie de transformation légère, secteur du commerce, restauration, événementiel, artisans, ...

La création d'un fonds d'appui aux entreprises en difficulté à l'échelle régionale permettra de soutenir ces activités. Ce fonds peut intervenir sous différentes formes : (1) Primes aux entreprises touchées par la crise et qui s'engagent à maintenir les emplois déclarés à fin 2019, (2) Crédits relais sous forme de prêts d'honneur, (3) Caution auprès des banques en cas de garantie insuffisante.

La simulation proposée repose sur les critères d'éligibilité et d'allocation suivants :

- Justificatifs d'impact par la crise (arrêt d'activité, perte de marché, baisse du Chiffre d'Affaires...).
- Intervention du fonds (crédit relais sur 2 ans sans intérêts, caution sans agios) à hauteur de 30% du CA déclaré en 2019 avec un plafond de 1MDH pour les entreprises du secteur secondaire et 500 KDH pour le secteur tertiaire (tourisme) et un plafond de 20KDH pour les autres activités du tertiaire (commerce, artisans...).
- **Le volume global maximum d'intervention serait de 135MDH pour couvrir 100 entreprises du secteur secondaire, 50 opérateurs touristiques (hébergement, restaurants, agences de voyage et de transport) et 500 professionnels.**

5. Création d'un fonds de reconversion des activités importatrices en activités productives « Fonds Mouwatana مواطنة ». Une expérience réussie dans la Région de l'Oriental à généraliser

Il est temps de faire favoriser la préférence nationale. Le fonds Mouwatana devrait permettre de reconverter les importateurs en producteurs locaux. Ce fonds de reconversion subventionnera le différentiel entre le coût de revient d'importation et le coût de production locale. L'allocation du fonds peut être calculée sur la base de l'amortissement de l'investissement et de l'effet - expérience. Une expérience réussie a été initiée au niveau de la Région de l'Oriental. L'opération Karama qui a bénéficié de l'appui en terme de mobilisation du foncier à des prix bonifiés compte aujourd'hui 35 entreprises qui investissent dans la ville de Selouane (province de Nador) dans des domaines industriels variés et envisagent la production manufacturière de produits que les entrepreneurs importaient auparavant.

La simulation proposée repose sur la reconversion de 20 importateurs pour une intervention globale de 20 MDH (1MDH par entreprise)

6. De l'informel à l'entrepreneuriat

L'initiative louable du Maroc en ces circonstances du Coronavirus envers les travailleurs dans le secteur de l'informel représente une opportunité à saisir pour la mise en place d'une « stratégie d'encadrement de l'informel ». Cette stratégie doit prendre en considération les spécificités régionales et doit permettre la mise en place de programmes ciblés (Cf. programme proposé).

INITIATIVES LOCALES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

A côté des mesures proposées plus haut, des initiatives régionales sont aussi envisageables ;

1. Mettre les atouts de la Région à l'avant pour créer un virage de son positionnement économique dans le pourtour méditerranéen

La Région de l'Oriental doit continuer sur sa lancée économique, notamment en se basant sur ses atouts indéniables et sa politique d'ouverture à l'étranger.

Le port de Nador West Med, en cours de construction, et son arrière pays industriel peuvent se positionner autour de plusieurs métiers qui, dans le passé paraissaient inaccessibles, mais aujourd'hui peuvent se développer dans la Région, surtout avec la rétraction de plusieurs secteurs d'activités en Chine et en Europe de l'Est.

La conjoncture actuelle engendrera donc plusieurs mouvements mondiaux de relocalisation et la Région de l'Oriental doit se positionner d'une façon forte et en tirer profit, surtout par rapport aux Métiers Mondiaux du Maroc et l'ouverture de nouveaux marchés africains.

2. Accélération de la transformation digitale et appui du monde du savoir

Riche de ses vastes territoires et leurs vocations diversifiées, la Région de l'Oriental pourra valoriser son potentiel économique autour de secteurs clés comme l'agro-business, les produits de la mer ou encore le tourisme, mais également à travers le développement de nouveaux secteurs fort créateurs de valeur et d'emplois comme l'économie sociale et solidaire ou encore l'offshoring et le digital.

En effet, l'expérience de cette crise sanitaire a montré l'importance pour les territoires de disposer d'une infrastructure technologique développée et d'une capacité d'innovation à même d'assurer une réactivité pour subvenir aux besoins de l'économie locale et de la population.

Il convient donc d'encourager davantage la recherche scientifique et technologique, de promouvoir les initiatives de R&D et de faire de l'université un réel levier d'amélioration de la compétitivité territoriale.

Aujourd'hui, les établissements à accès ouvert assurent 91% des inscriptions contre 9% pour les établissements à accès régulé. Une augmentation du dernier ratio vers environ 20% des inscriptions permettra de garantir un encadrement meilleur et sera un atout supplémentaire pour les compétences de la Région.

3. Agir sur les composantes de la demande intérieure pour relancer la croissance de l'économie régionale.

Il s'agit de dynamiser l'économie régionale par l'encouragement de la consommation inter-entreprises et des ménages au niveau régional.

3.1. Consommation des entreprises : انتاج

L'idée est de capter le maximum de valeur au niveau régional et de créer une rupture par rapport aux pratiques de consommation de la part du tissu économique dans le passé. Les opérateurs de la Région doivent faire preuve de « patriotisme économique », en soutenant au maximum les unités locales, qu'elles soient industrielles, commerciales ou de services, dans un esprit collectif et solidaire. Cette approche est utile pour plusieurs raisons :

1. La demande permettra une reprise rapide de l'activité du tissu productif, bénéficiant d'un cours de pétrole bon marché et de mesures financières, budgétaires et monétaires encourageantes
2. Garantir les revenus courants pour la population active et éviter les pertes d'emploi
3. Amélioration de la consommation des ménages
4. Orientation de l'investissement et création ou reprise de nouvelles activités.

L'émergence d'un market place B2B permet de créer des opportunités de business pour les entreprises de la Région de l'Oriental pour acheter localement ce qui est produit localement. Le market place B2B peut être géré numériquement (**Plateforme INTAJ en cours d'élaboration par le CRI et sera déployée gratuitement**). Cette plateforme sera mise à la disposition de tous les opérateurs économiques de la Région pour présenter leurs produits finis et les matières premières dont ils ont besoin. Cette initiative permet de créer un écosystème entrepreneurial régional qui stimulera la demande locale en couplant l'offre régionale à la demande et incitera les entreprises et les consommateurs à consommer localement ce qui est produit localement.

3.2. Consommation des ménages :

Le partenariat avec les grandes surfaces permettra le référencement des entreprises locales et devrait leur permettre de commercialiser leurs produits au niveau des GMS. Cette action peut être élargie aux produits des coopératives.

La plateforme de conditionnement et de valorisation des produits de terroir en cours de réalisation à la Technopôle d'Oujda permettra de jouer un rôle primordial dans l'amélioration des circuits commerciaux de ces produits.

Après déconfinement, il y a lieu de stimuler les activités de shopping pour encourager les ménages à consommer les biens de consommation durable et l'habillement (foires notamment). En ce moment de confinement, il y a lieu d'encourager les ventes à distance. Ces actions devraient être accompagnées par une large campagne médiatique.

Une idée pour encourager le secteur touristique interne au niveau de la Région de l'Oriental et récompenser les efforts de ceux qui ont continué à travailler pendant le confinement serait d'allouer des « chèques vacances » au profit de 1000 personnes (800 DH/5jours) عرفان soit un budget global de 4 MDH.

4. Favoriser les activités exportatrices en soutenant les entreprises de la Région :

Cette crise économique a touché plusieurs secteurs à l'international et va changer les flux d'importation et d'exportation. Plusieurs pays vont instaurer des mesures de protectionnisme et d'autres auront besoin de certains produits de première nécessité, notamment en denrées alimentaires. A titre d'exemple, le secteur agricole en Espagne souffre du manque de la main d'œuvre en ce contexte de crise.

Le soutien des activités exportatrices permet de maintenir les emplois voire les renforcer mais également d'assurer des rentrées de devises au pays. Ces entreprises peuvent bénéficier du fonds MOUSAHABA.

5. Appui financier du FIRO aux entreprises impactées par la crise pour limiter le chômage

Le Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental (FIRO), via son fonds, est amené à jouer son rôle et doit être actionné comme un levier de dynamique de la relance. Ces ressources financières, estimées à environ 60 MDH peuvent être déployées du capital risque (prise de participation) à des interventions par emprunts obligataires ou encore des lignes de caution sous forme de garantie aux entreprises impactées par la crise. Plusieurs interventions du FIRO sont plausibles.

6. Etoffer le carnet des commandes publiques dans la Région et activer les mesures de la préférence régionale.

Il s'agit d'accompagner les entreprises de la Région pour augmenter leur part de marché des commandes publiques régionales, et ce à travers plusieurs mesures notamment :

- Inviter les administrations et les collectivités territoriales à activer, en respect des recommandations données par le gouvernement, leurs prévisions d'investissement et de fonctionnement et activer les engagements dans le cadre des conventions au titre des années 2020 - 2021.
- Limiter les consultations par bons de commandes aux entreprises de la Région.
- Encourager l'accès des entreprises aux plateformes d'appels d'offres publics et promouvoir la soumission numérique.
- Inciter les administrations et les collectivités à réduire les délais de paiement.
- Asseoir la culture d'entreprise sans difficulté.

7. Soutenir la recherche scientifique et l'innovation إنجاز

Face à l'urgente nécessité d'intensifier les recherches et l'innovation, il y a lieu de lancer un appel à contribution scientifique afin de soutenir des projets de recherche multidisciplinaire sur le coronavirus dans les domaines des sciences sociales, économiques, médicales et épidémiologiques. Les recherches soumises devraient avoir des apports scientifiques et méthodologiques et d'expérimentation appliquée à la Région de l'Oriental. Ces projets peuvent être primés de la manière suivante pour un **budget global de 4,5MDH** :

- Les meilleurs papiers de recherche feront l'objet d'une publication scientifique.
- Les auteurs des 10 meilleurs papiers de recherche par thématique recevront une prime de recherche de 50.000 DH.
- Les 5 meilleurs projets à industrialiser bénéficieront de :

- Subvention à l'innovation qui s'élève à 40% du montant du programme d'investissement. Ladite subvention est plafonnée à 800.000 DH et sera servie en cas de réalisation du projet dans la Région de l'Oriental au courant de l'année 2020 ou au plus tard durant le 1er semestre de l'année 2020. L'investissement peut être réalisé par l'inventeur directement ou en joint-venture avec un industriel.
- Accompagnement personnalisé du Centre Régional d'investissement de la Région de l'Oriental pour l'ingénierie du projet, la levée des fonds supplémentaires et durant le cycle de vie du projet.

8. Les Transferts MRE :

Il s'avère urgent de mettre en place des mesures avec les banques régionales pour drainer au maximum les flux des transferts des MRE (réduction du coût de transfert, campagne promotionnelle dans les pays d'accueil, action sur le taux de change) surtout que le dé-confinement et l'ouverture des lignes aériennes sont susceptibles d'entraîner des arrivées massives des MRE au pays.

9. Restructuration du secteur de l'informel هيكلية :

Le programme d'accompagnement proposé repose sur 4 étapes :

- Identification des populations cibles par métiers et par milieu.
- Identification des entreprises qui alimentent le secteur de l'informel en matières premières (Sponsors).
- Evaluation et segmentation de la population cible par profil.
- Plan d'action de reconversion (formation, création du statut juridique, business modèle, levée des fonds).
- Suivi et coaching (développement du business et pérennisation de l'affaire).

Le programme s'étale sur 36 semaines et devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Identification du secteur et mise en place d'une base de données utile pour les projets de développement économique.
- Implication des sponsors dans la prise en charge de l'accompagnement et développement d'une culture de parrainage.
- Optimisation et valorisation des actions d'aides financières mises en place par l'Etat et des concours bancaires et para bancaires.

Le budget global du programme d'accompagnement est estimé à 8 MDH y compris la contribution des sponsors.

10. Favoriser l'employabilité par la formation – insertion نقلة

Il s'agit d'incuber les jeunes diplômés dans des processus de formation – insertion dans le milieu professionnel et dans des métiers porteurs d'avenir (IT-IA-Digital...). Des cabinets marocains spécialisés dans ce domaine offrent ce type d'accompagnement avec une garantie d'emploi à raison de 8000 DH/personne.

Le budget à allouer à cette opération est de l'ordre de 8MDH pour un objectif de 1000 jeunes.



المركز الجهوي للاستثمار - جهة الشرق
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL